



Speaking Notes

Date

31.05.2007

La libre circulation, un atout économique

Jean-Daniel Gerber, Secrétaire d'Etat et directeur du SECO

The proof of the pudding is the eating – fort de ce constat, le SECO analyse chaque année les conséquences et les effets de la libre circulation des personnes avec les états de l'UE sur le marché du travail suisse et présente ces résultats dans des rapports. On attend beaucoup de l'accord sur la libre circulation des personnes: c'est à vrai dire **l'un des accords bilatéraux les plus importants du point de vue économique.**

L'économie suisse est tributaire de la main-d'œuvre étrangère. En Suisse, un travailleur sur quatre est étranger. Pour saisir les chances offertes par la conjoncture, pour créer et garantir des emplois grâce à la croissance économique, il faut que les entreprises suisses puissent avoir accès en tout temps à une main-d'œuvre à la fois suffisante et dotée des qualifications nécessaires. Un marché du travail offrant une main-d'œuvre qualifiée en quantité suffisante est l'un des avantages comparatifs décisifs pour un site économique. Inversement, il est tout aussi important pour les entreprises suisses actives à l'échelle continentale qu'elles puissent détacher leur personnel sans restriction dans des représentations aux quatre coins de l'Europe.

Mais l'ouverture du marché du travail a toujours suscité et soulève encore des **craintes** quant au risque d'éviction des travailleurs indigènes ou à la sous-enchère salariale.

Les risques potentiels ont été identifiés d'emblée, ce qui nous a permis de prendre les mesures de sauvegarde nécessaires dès le départ.

- la libre circulation est instaurée de manière contrôlée et par étapes, grâce à des réglementations transitoires du marché du travail;
- à cela s'ajoutent les mesures d'accompagnement visant à protéger les conditions de salaire et de travail.

Ces mesures nous permettent de **contrôler** l'évolution. Le dispositif de sécurité comprend un monitoring régulier, basé sur une observation constante et transparente des effets de la libre circulation sur le marché du travail suisse. Nous

avons l'avantage de vous présenter aujourd'hui la troisième édition du rapport de l'Observatoire de la libre circulation, dont Serge Gaillard va vous communiquer les principaux résultats.

Juste une remarque auparavant: l'accord continue de répondre positivement à ce que l'on attend. L'immigration a évolué conformément aux besoins de l'économie.

- On n'observe pas d'effets négatifs sur le chômage ou l'évolution des salaires.
- Les catégories et branches professionnelles qui enregistrent une forte immigration de main-d'œuvre étrangère sont aussi celles dont l'expansion économique et l'augmentation d'activité sont particulièrement fortes, ce qui souligne **l'importance de la libre circulation pour la croissance économique en Suisse.**

Nous ne pourrions guère atteindre les taux de croissance que nous connaissons actuellement – le taux de croissance du PIB, de 2,7% l'an dernier, devrait être cette année de l'ordre de 2% selon nos prévisions – sans le recours à la main-d'œuvre étrangère. Vu la demande persistante de main-d'œuvre et un certain recul de la population active auquel il faut s'attendre dans l'évolution démographique de ces prochaines années, **l'importance de la libre circulation pour notre économie devrait même augmenter encore à l'avenir.**

Dans ce contexte, nous avons intérêt à amorcer **l'étape suivante**: pour les Etats de l'Europe de l'Est qui ont adhéré à l'UE en 2004, le régime limitant l'immigration restera en vigueur jusqu'en 2011. En revanche, pour l'Europe des 15, les contingents seront abolis le 1^{er} juin, c'est-à-dire demain. Donc, les citoyennes et citoyens de ces Etats de l'UE jouiront demain de la libre circulation pleine et entière, celle-là même, d'ailleurs, dont les Suisses bénéficient déjà depuis trois ans.

Comment évoluera l'immigration? Compte tenu des expériences qui ont été faites et de la bonne conjoncture persistante, **l'immigration devrait rester forte, mais il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle soit massive.** Et ceci pour la raison suivante:

- La demande d'autorisations de séjour de longue durée (5 ans) va probablement connaître une forte augmentation. Mais cela ne signifie pas un nombre beaucoup plus important de nouveau-venus en Suisse, car bon nombre des personnes qui demanderont une autorisation de séjour de longue durée durant ces prochains mois se trouvent d'ores et déjà chez nous, au bénéfice d'un permis de courte durée (moins d'un an). Le phénomène est connu: de nombreux travailleurs qui n'ont pas demandé d'autorisation de longue durée ont choisi l'option d'un permis de courte durée.
- Les contingents d'autorisations de courte durée n'ont pourtant jamais été épuisés, ce qui incite à conclure qu'il n'y a guère lieu de craindre une augmentation excessive de l'immigration. De plus, les conditions d'un séjour sont claires: outre les personnes dont le séjour est garanti par une couverture financière, celles qui disposent d'un contrat de travail valable ou qui exercent une activité indépendante peuvent s'établir en Suisse. Donc, celles qui viennent dans notre pays sont aussi celles dont notre économie a besoin.

Cela dit, si l'immigration s'avérait effectivement excessive, la Suisse aurait la possibilité d'instaurer à nouveau des limitations touchant le marché du travail, sous la forme de contingents. Il serait possible, mais dans une année au plus tôt, d'activer ce que

l'on appelle la **clause de sauvegarde**, à condition que l'immigration dépasse d'au moins 10% la moyenne des trois dernières années. On verra si cette condition est remplie; mais il faudra surtout se demander alors si, du point de vue économique et politique, le fait de rétablir des contingents est vraiment dans l'intérêt de la Suisse ou non.

Les premières expériences faites avec les nouveaux Etats membres de l'UE, ceux de l'Europe de l'Est qui ont adhéré en 2004, montrent que l'immigration de ces pays est modérée: les contingents n'ont été qu'environ à moitié utilisés entre juin 2006 et mars 2007. Ce qui conforte les attentes, à savoir que la libre circulation allait entraîner une certaine augmentation de l'immigration en provenance de l'Europe de l'Est, mais qu'elle n'allait pas susciter une immigration excessive et incontrôlée de main-d'œuvre non qualifiée.

Pour terminer, deux remarques encore concernant l'avenir politique de l'accord sur la libre circulation:

- Suite au récent élargissement de l'UE, la Suisse va négocier prochainement l'instauration de la libre circulation avec la **Bulgarie** et la **Roumanie**. Nous voulons, comme nous l'avons fait avec les Etats entrés dans l'UE en 2004, établir des régimes transitoires appropriés, de manière que l'ouverture soit contrôlée et progressive. Au sein de l'UE, les délais de transition les plus longs courent jusqu'en 2014. Ce sera certainement là une base pour les négociations. Pendant la phase transitoire, l'immigration est limitée par des contingents, les travailleurs suisses sont prioritaires (préférence nationale) et les conditions de travail et de salaire font l'objet de contrôles réguliers. L'accord à conclure sera soumis au référendum facultatif. Une ouverture à l'égard de ces deux pays est manifestement dans notre intérêt: sans compter que la demande de main-d'œuvre persiste, ces deux pays sont des marchés en pleine croissance, donc très prometteurs, avec lesquels la Suisse enregistre d'ores et déjà un excédent d'exportation de l'ordre d'un demi-milliard de francs par an.
- Outre la question de la Bulgarie et de la Roumanie, une autre décision devra être prise presque durant la même période: la Suisse devra se déterminer, le 31 mai 2009 au plus tard, quant à savoir si elle entend **reconduire** son accord de libre circulation avec l'UE. Cette décision sera également soumise au référendum.

Il s'agira là d'une **décision de principe** touchant la politique d'intégration européenne de notre pays. Car l'accord de libre circulation est lié, par la clause dite guillotine, aux autres accords des Bilatérales I. Cela signifie que, si nous renonçons à la libre circulation, ces accords seront automatiquement dénoncés. Le débat sur la politique européenne devra donc se poursuivre intensivement, et les rapports annuels de l'Observatoire sont à cet égard un élément important. De mon point de vue, la situation est toutefois claire aujourd'hui déjà: l'UE et ses 27 membres sont de loin les plus importants partenaires économiques de la Suisse. Nous gagnons un franc sur trois dans nos rapports avec l'UE, et cela grâce aux accords bilatéraux. Les mettre en danger, c'est faire tort à la place économique et industrielle suisse.